

SACHIEZ MAINTENANT, Que Nous avons jugé à propos d'émaner cette Proclamation, et qu'en conformité des dispositions de l'Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Nous publions les dites Lettres Patentes par lesquelles il Nous a plu constituer le dit Township de LA FONTAINE; et de plus, qu'en conformité des dispositions du dit Acte, Nous déclarons, ordonnons et réglons par ces présentes que les susdites Lettres Patentes auront Force de Loi, le, dès et à compter du VINGT-TROISIEME jour de MARS prochain. De ce que dessus tous nos vœux sujets, et tous autres que les présentes pourront concerner sont requis de prendre connaissance, et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: TEMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable CHARLES STANLEY VICOMTE MOSCK, Baron Mosck de Ballynamon, dans le Comté de Wexford, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de QUEBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce VINGT-SIXIEME jour de JANVIER, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante-et-trois, et de Notre Règne la Vingt-sixième.

Par Ordre,

ET. PARENT, Assist. Secrétaire.

CHARLES CAPELLI,

STATUAIRE ET PLATRIER,

35 — Rue Notre-Dame — 35

OFFRE ses meilleurs remerciements aux Messieurs du Clergé, à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis quelques années. C'est grâce à ce patronage qu'il a pu faire cette année des améliorations considérables et importantes qui font de son Etablissement le premier en Canada sous ce rapport. Dernièrement, à des prix coûteux, il a fait des moules pour les Statues des Apôtres; il entreprend à bon marché des statuette faites sur ces moules, et il garantit la plus entière satisfaction. De plus, on trouvera chez lui toutes les STATUES, STATUETTES, etc., qu'on désire, pour églises, depuis 18 pouces à 6 pieds de hauteur, ainsi que toutes sortes d'Ornements en Plâtre.

Il sollicite respectueusement une continuation des faveurs de la part de ses pratiques et du public en général.

Il a ouvert une branche de son magasin, à Québec, le 1er mai, au No. 84, rue St.-Valier, près de la côte d'Abraham.

1er août 1863.



Département des Terres de la Couronne

Québec, 8 juillet 1863.

AVIS est par le présent donné qu'environ 69,000 acres de Terres Publiques, situées dans les townships de Ditchfield et Spalding dans le comté de Beauce, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le huitième jour d'août prochain, à raison de 60 centins par acre.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent local, M. FARWELL, écrivain, à Robinson, C. E.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.



Département des Terres de la Couronne

Québec, 20 juin 1863.

AVIS est par le présent donné qu'environ 20,000 acres des Terres Publiques situées dans les townships BAGOT et CHICOUTIMI, comté de Chicoutimi, C. E., seront offertes en vente par encan public, au bureau de l'agent local, VINCENT MARTIN, écrivain, au village de Chicoutimi, LUNDI, le 10e jour d'AOUT prochain, à midi. Termes: le prix d'achat en entier devra être payé sur le champ.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent local.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

1er juillet 1863.

L'HYDROPULTE

ou

Pompe légère et portative

Pour arroser les jardins, chasser les insectes des arbres, nettoyer les citernes, etc. Cette pompe, à l'aide d'un seul homme, lancera l'eau avec force à raison de huit gallons par minute à une distance de cinquante pieds. A vendre par le soussigné,

MOIZEN & LEPAGE, Agents,

17, Rue St. Jacques, Basse-Ville, Québec.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

Tient son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.



M. POURTIER,

CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

BARATTE POUR LE PEUPLE.

BARATTE HORIZONTALE A VIS !

Breveté le 10 Août 1861.

SEULS FABRICANTS POUR LE BAS-CANADA,

EADON & CIE.,

MANUFACTURE DE MONTMORENCY.

LA Baratte Horizontale à vis est une des grandes améliorations du 19e siècle et ne demande qu'à être connue pour être employée partout. C'est une des inventions pour économiser le plus les matériaux, le temps et le travail, pouvant être mise en opération par un enfant, facilement nettoyée et susceptible d'être réparée aisément et le surplus de beurre que l'on peut faire en comparaison de la quantité faite avec les autres Barattes avec la même quantité et qualité de crème est tel qu'il suffit en peu de temps à payer le prix de cette Baratte.

Nous désirons tout essai avec aucune autre Baratte maintenant en usage pour la rapidité, la qualité et la quantité du beurre.

Aussi, Machines à laver, Victoria, Calandre, Machines à cribler, etc., etc.

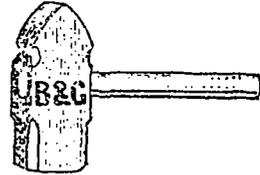
A vendre chez

WILLIAM EADON,

Rue St. Nicolas, Québec.

H. F. BELLEW,

Halle du marché Champlain, Québec.



POUR TOUT LE MONDE.

LES Soussignés ont l'honneur d'offrir au public leurs sincères remerciements, et profitent de cette occasion pour lui annoncer qu'en conséquence de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, ils se sont vus forcés d'agrandir de beaucoup leur établissement. Ils ont maintenant en main un assortiment considérable et varié de Quincailleries, Ustensils de Ménage, Services de Table en argent, Coutelleries de Rodgers, etc., etc.



POELES DE CUISINE et de fantaisie.

Outils de toutes sortes, Ferrures de maison, Vitres, Peintures, Huile, etc.

— AUSSI : —

Une collection extraordinaire de Lampes à l'huile de Charbon, Cages d'Oiseaux, de bon choix, Munitions de chasse et pêche.

BÉLANGER ET GARIÉPY.

Québec 9^e, rue Lafabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.